



Public visé

Professionnels
 de l'optique

Pré requis

Opticiens diplômés

Durée

7 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Evaluation initiale

Questionnaire

Validation

Un certificat de réalisation
 Une attestation DPC
 (Développement Professionnel
 Continu), sous condition d'être
 opticien diplômé

Tarifs

335 € nets



LA VISION DE L'ENFANT

Développement de la fonction visuelle, anomalies et équipement de l'enfant



Thème : La vision de l'enfant

Eligible DPC

OBJECTIFS

- * Améliorer ses connaissances sur la vision de l'enfant
- * Conseiller l'enfant et sa famille dans le choix de l'équipement
- * Maîtriser les différents paramètres pour équiper un enfant (prises de mesures adaptées)

PROGRAMME

- Statistiques sur les anomalies visuelles chez l'enfant
- Le développement de la vision de l'enfant, et de ses éventuelles anomalies
 - La rétine et l'acuité visuelle
 - La vision binoculaire
 - Le champ visuel
- Les anomalies visuelles chez l'enfant et les moyens de les dépister
 - Les amétropies
 - L'amblyopie
 - Le strabisme
- Les traitements possibles pour compenser les anomalies
 - Les systèmes optiques
 - Les filtres et secteurs
 - Le travail en concertation entre ophtalmologiste, opticien et orthoptiste
- Le choix de l'équipement et les prises de mesure
 - La spécificité des montures pour enfants et bébés
 - Les verres de lunettes adaptés aux enfants
 - Impacts et aspects psychologiques de l'équipement
 - Prise des écarts pupillaires chez les tout petits
 - La spécificité des centrages des verres pour enfants
- La prévention
- L'accueil de l'enfant en magasin

Moyens pédagogiques

La formation est organisée en modules de formation à distance, modules dynamiques et interactifs, incluant des apports théoriques, des exercices, des vidéos, des tests.

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels sur plateforme LMS

Un accompagnement pédagogique est proposé par le formateur via la plateforme

Une assistance technique est à disposition des stagiaires

Support de formation téléchargeable à l'issue de la formation.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

En début de formation, une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire. Un quiz en fin de formation permet de mesurer les acquis des stagiaires.

Informations et inscriptions



134, Route de Chartres, 91440 Bures sur Yvette – <https://ico.asso.fr/formation-professionnelle>

Tél. +33 1 64 86 12 16 - cmo@ico.asso.fr

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDEE ET DECLAREE CONFORMEMENT A LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
 SIRET : 78517491300018 - CODE APE : 8542Z - N° déclaration d'activité 11 91 00106 91

Réf : VE 5

Le 18/10/2021